



CONVENTION SUR LA LUTTE
CONTRE LA DESERTIFICATION

Distr.
GENERALE

ICCD/COP(1)/4
28 juillet 1997

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

CONFERENCE DES PARTIES
Première session
Rome, 29 septembre - 10 octobre 1997
Point 7 de l'ordre du jour

EXAMEN DE LA SITUATION EN CE QUI CONCERNE LES FONDOS
EXTRABUDGETAIRES

Note du Secrétariat

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION	2
II. RESSOURCES DU BUDGET ORDINAIRE DE L'ONU : 1996-1997	2
III. FONDOS D'AFFECTATION SPECIALE : 1996-1997	3
IV. FONDOS SPECIAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : 1996-1997	17
V. EFFECTIFS DU SECRETARIAT : SITUATION EN 1997	17
VI. PROJECTIONS POUR 1998	19
ANNEXES	20

I. INTRODUCTION

1. Par sa résolution 47/188 du 22 décembre 1992, l'Assemblée générale a créé un Fonds d'affectation spéciale pour la Convention sur la lutte contre la désertification et un Fonds spécial de contributions volontaires, tous deux gérés par le chef du secrétariat ad hoc sous l'autorité du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en vue :

a) de compléter les ressources limitées disponibles au titre du budget ordinaire pour financer le processus de négociation; et

b) d'aider les pays en développement touchés par la désertification et la sécheresse, en particulier les pays les moins avancés, à participer pleinement et effectivement au processus de négociation.

2. Par la suite, dans sa résolution 49/234 du 23 décembre 1994, adoptée à sa quarante-neuvième session, l'Assemblée générale a prorogé le mandat de ces deux fonds pour la période intérimaire et modifié celui du Fonds d'affectation spéciale afin de tenir compte des recommandations du Comité intergouvernemental de négociation concernant la participation d'organisations non gouvernementales (ONG) à ses sessions.

3. Les sections II à V font le point sur les activités menées pendant l'exercice biennal en cours (1996-1997) jusqu'au 30 juin 1997 (date du dernier rapport officiel disponible au moment de la soumission du présent document) et financées au moyen de contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale et au Fonds spécial de contributions volontaires. En outre, elles décrivent succinctement la façon dont le secrétariat a utilisé les ressources inscrites au budget ordinaire de l'ONU pour la même période et les activités du secrétariat prévues pour le second semestre de 1997. La section VI contient également des projections sur le niveau de financement qui pourrait être disponible au titre du budget ordinaire en 1998. L'annexe VII décrit les activités qui pourraient être entreprises à l'aide des ressources du Fonds d'affectation spéciale et du Fonds spécial de contributions volontaires cette année. Enfin, on trouvera aussi ci-après des informations sur les contributions annoncées mais non versées et les contributions versées aux deux fonds de 1993 à 1997.

4. En étudiant les activités proposées pour 1998, le présent document devrait être examiné en même temps que le document ICCD/COP(1)/3. Les paragraphes 3 et 4 de ce document donnent un aperçu des dispositions de la résolution 51/180 de l'Assemblée générale par laquelle celle-ci a autorisé la poursuite du financement en 1998, ainsi que le maintien du Fonds d'affectation spéciale et du Fonds spécial de contributions volontaires.

II. RESSOURCES DU BUDGET ORDINAIRE DE L'ONU : 1996-1997

5. Les ressources du budget ordinaire sont utilisées essentiellement pour couvrir les dépenses de personnel et les frais de voyage, de communication et de consultants, ainsi que les dépenses de fonctionnement ordinaires (frais d'entretien et achat de fournitures, par exemple). On trouvera à l'annexe I le montant total des crédits alloués au secrétariat et des dépenses qu'il a engagées au titre du budget ordinaire pour l'exercice en cours.

6. Pour l'exercice biennal 1996-1997, un crédit total de 2 026 600 dollars E.-U. a été alloué pour couvrir les traitements et les dépenses connexes correspondant à cinq postes de la catégorie des administrateurs (un D-2, un D-1, un P-5, un P-4 et un P-3) et à quatre postes d'agents des services généraux, soit le même nombre de postes que lors de l'exercice biennal précédent.

7. Pour 1996-1997, une allocation totale de 282 900 dollars E.-U. a été prévue au titre des frais de voyage autorisés des fonctionnaires. Ces ressources ont été utilisées pour permettre à des fonctionnaires du secrétariat de participer à la neuvième session du CIND, à des réunions intergouvernementales et interinstitutions, d'assister à des ateliers et des séminaires relatifs à la désertification, d'avoir des consultations avec le Siège et d'assurer les services nécessaires pour l'Assemblée générale.

8. Les ressources fournies au cours de la période considérée au titre des services de consultants s'élèvent à 505 800 dollars, qui ont servi principalement à permettre au secrétariat de s'acquitter de son rôle de facilitation dans les régions auxquelles s'appliquent les annexes de la Convention. Des consultants ont également été engagés pour l'organisation et la promotion de campagnes de sensibilisation et d'information, ainsi que pour certaines activités pour lesquelles le secrétariat ne dispose pas des compétences nécessaires.

III. FONDS D'AFFECTATION SPECIALE : 1996-1997

9. Au paragraphe 13 de sa résolution 47/188, l'Assemblée générale a décidé que "le processus de négociation [serait] financé par prélèvement sur les ressources budgétaires de l'Organisation, sans nuire aux activités déjà programmées, ainsi que par des contributions volontaires à un fonds d'affectation spéciale créé expressément à cette fin pour la durée des négociations". Elle a en outre prié instamment "les gouvernements et les organisations régionales d'intégration économique de verser de généreuses contributions au Fonds d'affectation spéciale".

10. L'état des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale ainsi que des contributions annoncées mais non versées est présenté aux annexes III et V respectivement.

11. On trouvera au tableau 1 de l'annexe II un état récapitulatif des dépenses engagées jusqu'à présent en 1996-1997 au titre du Fonds d'affectation spéciale, qui s'élèvent à environ 4 730 900 dollars E.-U. (y compris 13 % au titre de l'appui au programme). Ce montant est ventilé par objet de dépense.

12. Le secrétariat a établi des contacts et conclu des accords avec plusieurs pays, ainsi qu'avec des organismes du système des Nations Unies et des organisations intergouvernementales, en vue de s'assurer leur concours pour des activités précises financées par des fonds extrabudgétaires dans les quatre domaines ci-après. Ces activités sont résumées dans la suite du document.

a) Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et autres activités préparatoires en vue de l'élaboration de programmes d'action nationaux;

b) Consultations sous-régionales et régionales préparatoires en vue de l'élaboration de programmes d'action sous-régionaux ou régionaux;

c) Information; et

d) Participation d'organisations communautaires à l'application de la Convention.

13. Les dépenses officiellement comptabilisées au 30 juin 1997 pour chacune de ces activités sont indiquées ci-dessous. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les sommes indiquées ne représentent qu'une partie du coût total des activités, car le système de comptabilité global des autres dépenses pertinentes (c'est-à-dire les dépenses de personnel et les frais de communication) ne permet pas une ventilation précise de l'ensemble des dépenses entre les différentes activités.

A. Organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et activités au niveau national

Dépenses comptabilisées de janvier 1996 à juin 1997	800 400 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au Programme	<u>104 100 dollars</u>
Montant total des dépenses comptabilisées en 1996-1997	<u>905 500 dollars</u>

14. Le secrétariat a continué à faciliter l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation concernant l'application future de la Convention et les mesures à prendre pendant la période intérimaire. En favorisant les contacts entre divers partenaires travaillant au niveau national, ces séminaires faciliteront l'intégration dans le processus d'application de toutes les parties intéressées, notamment des institutions ou organisations qui n'ont pu encore y participer. Le coût de l'organisation d'un séminaire est de l'ordre de 8 000 dollars.

15. En tant que cadres de présentation de communications et d'échanges, ces séminaires sont également l'occasion de rassembler des acteurs importants de la société civile ainsi que des représentants sur le terrain des organismes donateurs. A l'aide des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale et en collaboration avec des organisations internationales ou régionales compétentes, le secrétariat a été en mesure de faciliter la tenue de séminaires de ce type dans les pays suivants au cours des dix-huit premiers mois de la période 1996-1997 :

Afrique :	<i>Janvier 1996</i>	Angola, Madagascar
	<i>Mai 1996</i>	Djibouti, Mozambique, Swaziland, Gambie (financé par le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel, CILSS)
	<i>Juin 1996</i>	Ghana
	<i>Juillet 1996</i>	République centrafricaine
	<i>Novembre 1996</i>	Libye (financé par le Gouvernement libyen)

Asie :	Mars 1996	Iran, Turkménistan
	Mai 1996	Jordanie
	Juin 1996	Chine
	Octobre 1996	Syrie, Kazakstan, Arménie, Myanmar
	Novembre 1996	Yémen
	Mars 1997	Ouzbékistan, Liban,
	Avril 1997	Ukraine, Géorgie, Pakistan
Amérique latine et Caraïbes :	Janvier 1996	Pérou (financé par le PNUD)
	Mars 1996	Bolivie (financé par le PNUD)
	Avril 1996	Argentine (financé par le PNUD), Cuba
	Septembre 1996	Haïti, Saint-Domingue
	Février 1997	Equateur (financé par le Gouvernement équatorien).

16. En outre, pour appuyer d'autres activités préparatoires au niveau national, le secrétariat a accordé des dons dans les conditions suivantes :

a) Afrique : au CILSS en vue de faciliter l'élaboration de programmes d'action nationaux dans les Etats membres du CILSS; à l'Agence érythréenne pour l'environnement (deuxième tranche) pour appuyer des activités préparatoires concernant la formulation du programme national d'action en Erythrée; au Sénégal et au Burkina Faso pour faciliter des campagnes d'information et l'organisation d'ateliers visant à préparer le forum national; et à la Namibie pour la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse;

b) Asie : au PNUD pour la Réunion d'experts sur les synergies entre les Conventions sur les changements climatiques, la diversité biologique et la désertification (Israël, 17-20 mars 1997);

c) Amérique latine et Caraïbes : à la Société mexicaine pour la pédologie en vue de la publication du rapport sur la préservation des terres au Mexique; et à la Bolivie pour faciliter l'organisation d'une table ronde des donateurs (Tarija, qui devait initialement se tenir du 28 au 30 avril 1997 mais a été reportée à octobre).

17. En outre, le secrétariat a accordé une assistance en vue d'organiser un atelier destiné à 15 centres de liaison africains qui s'est tenu à Nouakchott (Mauritanie) du 18 au 22 novembre 1996 pour clarifier certaines questions essentielles concernant la mise en oeuvre de la Convention. Les participants ont examiné les processus engagés dans les pays concernés et l'expérience acquise depuis l'adoption de la Convention et de la résolution sur l'action urgente à entreprendre pour l'Afrique. L'objectif de cet atelier était de rechercher des solutions concertées aux problèmes rencontrés au niveau national durant la période intérimaire.

18. Les dépenses engagées durant l'exercice biennal en cours jusqu'en juin 1997 dans le cadre de l'organisation de séminaires nationaux de sensibilisation et d'autres activités préparatoires au niveau national dont il est fait mention au paragraphe qui précède comprennent des dons s'élevant à 363 100 dollars, des montants de 37 400 dollars au titre des réunions, de 152 800 dollars au titre des services de consultants, de 58 000 dollars

pour les frais de voyage des participants, et une somme estimative de 189 100 dollars pour les frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat chargés d'assurer le service de ces séminaires.

19. Durant la période de juillet à décembre 1997, le secrétariat facilitera l'organisation des séminaires supplémentaires suivants :

Afrique :	<i>Date à fixer</i>	Cameroun
Asie :	<i>Juillet 1997</i>	Mongolie
	<i>Septembre 1997</i>	Kirghizistan, Népal
	<i>Octobre 1997</i>	Bélarus, Moldova
	<i>Nov.-déc. 1997</i>	Fédération de Russie, Bangladesh
	<i>Dates à fixer</i>	Bhoutan, Cambodge
Amérique latine et Caraïbes :	<i>Octobre 1997</i>	Colombie, Guatemala
	<i>Novembre 1997</i>	Nicaragua, Saint Kitts-et-Nevis
	<i>Nov.-déc. 1997</i>	Panama
	<i>Décembre 1997</i>	Venezuela.

20. Si des ressources suffisantes sont disponibles, l'objectif consistera à organiser ces séminaires dans tous les pays touchés qui le demandent en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes.

21. Durant les mois restants jusqu'à la fin de 1997, le secrétariat encouragera les activités préparatoires nationales en plus de l'organisation de séminaires de sensibilisation. Il est prévu d'entreprendre les activités suivantes :

a) Processus de consultation nationale dans certains pays d'Afrique (par exemple Bénin, Ethiopie, Erythrée, Kenya, Mozambique, Soudan, Ouganda), activités préparatoires pour l'établissement de programmes nationaux d'action, et forums nationaux pour examiner des projets de programmes nationaux d'action (qu'il est prévu provisoirement de tenir en Tunisie et au Togo);

b) Appui institutionnel aux points nationaux de coordination des pays les moins avancés (par exemple Tchad, Mauritanie, Niger);

c) Ateliers/réunions techniques des centres de liaison de la Convention sur la lutte contre la désertification en Afrique (Maseru, 16-19 septembre) et en Asie (novembre);

d) Appui institutionnel aux pays d'Asie (par exemple Mongolie, Ouzbékistan);

e) Missions en Amérique latine et aux Caraïbes pour contribuer au processus visant à permettre aux pays de la région d'appliquer la Convention : Haïti (août) et République dominicaine (septembre); pour évaluer les programmes nationaux d'action respectifs et les besoins d'appui du secrétariat : Argentine et Honduras (octobre); et Table ronde avec des donateurs : Bolivie (octobre).

22. Les activités concernant les six derniers mois de 1997 à l'échelon national telles qu'elles sont décrites en détail aux paragraphes 19 à 21 ci-dessus exigeront des ressources estimatives qui se décomposent comme suit : quelque 912 200 dollars comprenant 594 000 dollars sous forme de dons, 60 600 dollars au titre de services de consultants, et 130 600 dollars pour les frais de voyage des participants, 125 000 dollars pour les frais de voyage des fonctionnaires, 2 000 dollars pour les frais d'interprétation et la traduction des documents, et environ 118 600 dollars pour les 13 % de dépenses d'appui au Programme.

B. Consultations sous-régionales et régionales

Dépenses comptabilisées de janvier 1996 à juin 1997 :	1 210 300 dollars
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au Programme :	<u>157 300 dollars</u>
Total des dépenses comptabilisées en 1996-1997	<u><u>1 367 600 dollars</u></u>

23. Les activités régionales et sous-régionales sont destinées à mieux faire connaître la Convention et à faciliter les consultations qui y sont prescrites. Ces activités peuvent avoir un impact aussi bien horizontalement, en favorisant la coopération régionale inter-Etats, que verticalement, en encourageant des activités de portée nationale. Le secrétariat participe à ce processus pour faire en sorte que ces activités soient homogènes à l'échelle mondiale et compatibles avec les objectifs de la Convention.

Consultations sous-régionales

24. Les consultations sous-régionales se présentent sous la forme de réunions organisées par une organisation sous-régionale, qui assure la coordination avec l'aide du secrétariat. Ces réunions rassemblent des représentants des gouvernements de la sous-région, des pays donateurs et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales concernées, qui examinent les mesures à prendre en vue de favoriser l'application de la Convention dans la sous-région ainsi que les mesures prises pendant la période intérimaire. Elles sont souvent organisées en même temps qu'un atelier qui rassemble des professionnels des médias de la même sous-région.

25. Ces réunions et ateliers permettent à tous les participants d'approfondir leurs connaissances relatives à la Convention et de formuler clairement une position commune quant à leurs obligations et à leurs rôles respectifs. Ils leur permettent également de s'informer des derniers faits concernant la Convention et de l'impact qu'ils ont eu sur les activités dans la sous-région.

26. Les consultations sous-régionales en sont à un stade avancé dans quatre sous-régions de l'Afrique. Au cours de la période sur laquelle porte le rapport, le secrétariat a facilité des consultations sur l'élaboration des programmes d'action sous-régionaux pour l'Afrique australe et orientale et l'organisation/préparation de forums sous-régionaux sur la Convention sur la lutte contre la désertification à Nairobi (19-21 février 1997), à Maseru (3-5 mars 1997), à Rabat (14-16 avril 1997) et à Niamey (21-23 juillet 1997), en allouant des dons à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), l'Union

du Maghreb arabe (UMA), le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel. A la demande de l'UMA et du CILSS, il a également appuyé l'organisation de consultations sur la formulation d'un projet pilote dans les régions frontalières de Mauritanie et du Sénégal en versant des dons au CILSS.

27. En Asie, le secrétariat a également facilité l'organisation d'une conférence sous-régionale pour l'Asie occidentale (Abou Dhabi, 23-25 juin 1996) en vue de développer la coopération inter-Etats entre les pays de la sous-région et encourager les activités de suivi à l'échelon national. Cette conférence a été organisée en coopération avec le secrétariat du Conseil de coopération du Golfe (CCG), le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA), le Bureau régional pour l'Asie occidentale du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PNUD et la Banque islamique de développement. Il a également accordé une assistance pour une réunion consultative sous-régionale organisée par le Centre arabe pour les études des zones arides et non irriguées (ACSAD) à Damas (9-11 avril 1997) et le Centre pour l'environnement et le développement pour la région arabe et l'Europe (CEDRAE) au Caire pour étudier les possibilités d'instaurer une coopération sous-régionale dans le cadre d'arrangements concertés comme l'établissement d'un réseau d'Asie occidentale pour lutter contre la désertification.

28. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, le secrétariat a facilité, avec le concours du PNUE et du PNUD, l'organisation de la première réunion sous-régionale pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, tenue à Saint-Domingue du 18 au 20 avril 1996. Cette réunion était destinée à sensibiliser les pays de la sous-région aux avantages que l'on peut retirer de la Convention et à engager un processus de coopération entre ces pays aux fins de l'application de la Convention.

Consultations régionales

29. En Asie, une conférence régionale s'est tenue à New Delhi du 21 au 23 août 1996. Elle était destinée à définir le cadre et les domaines prioritaires de la stratégie d'application de l'annexe concernant la mise en oeuvre au niveau régional pour l'Asie. Un forum Afrique-Asie sur la désertification a également eu lieu à Beijing du 5 au 11 août 1996 pour aider les pays africains à élaborer des programmes nationaux visant à lutter contre la désertification ou à atténuer les effets de la sécheresse, et les pays asiatiques à préciser et à affiner leurs politiques à cet égard. Le secrétariat a en outre facilité la tenue d'une conférence ministérielle asiatique sur la Convention sur la lutte contre la désertification (Beijing, 13-15 mai 1997) qui a défini des principes directeurs importants pour renforcer la coopération régionale en Asie dans les années à venir et a approuvé la préparation d'un programme régional d'action. Des mesures ont été prises pour faciliter la tenue d'une conférence interrégionale à Tachkent (10-13 juin 1997), qui a donné une nouvelle impulsion à la coopération internationale dans la lutte contre la désertification et la dégradation des terres en Eurasie.

30. En Amérique latine et dans les Caraïbes, la première conférence régionale, tenue à Buenos Aires du 24 au 26 janvier 1996 avec le concours du PNUD et du PNUE, a permis de jeter les bases de l'application de la Convention aux niveaux national et régional et est convenue de mesures de coopération dans la région. Une réunion de suivi a été organisée à Mexico du 17 au 19 juin 1996, avec l'appui du PNUD, du PNUE et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La mise au point d'un mécanisme régional de coordination pour la région Amérique latine et Caraïbes progresse. Du 10 au 12 mars 1997, la troisième conférence régionale s'est tenue à La Havane. Les participants à la conférence ont principalement décidé d'approuver un programme régional d'action et d'établir un mécanisme régional de coordination entre les centres de liaison. La conférence a été suivie par une réunion du Comité directeur régional (Mexique, 17 et 18 juin 1997) qui a ratifié les décisions adoptées à La Havane durant la conférence.

31. Les dépenses engagées pendant l'exercice biennal en cours jusqu'en juin 1997 au titre des activités sous-régionales et régionales ci-dessus se décomposent comme suit : 393 000 dollars de dons; 58 000 dollars pour les dépenses des réunions; 255 000 dollars pour les services de consultants; quelque 301 400 dollars au titre des frais de voyage des participants et un montant estimatif de 202 900 dollars pour les frais de voyage des membres du secrétariat en vue d'appuyer les différentes activités.

32. Pour les six derniers mois de 1997, à la demande de l'organisation sous-régionale ou régionale compétente, le secrétariat espère faciliter ou accorder un appui pour les activités suivantes aux niveaux sous-régional, régional et interrégional.

Afrique :

- Mise au point d'un système d'information sur la désertification (CILSS, IGAD, SADC);
- Etablissement de systèmes d'alerte rapide en Afrique orientale et australe (IGAD, SADC);
- Réunion sous-régionale en vue d'établir un comité consultatif scientifique et technique multidisciplinaire du SADC;
- Création d'une unité technique qui sera chargée du suivi du Programme sous-régional d'action pour l'Union du Maghreb arabe;
- Révision, mise à jour et harmonisation du plan d'action Kalahari/Namibie compte tenu des objectifs et des approches de la Convention sur la lutte contre la désertification;
- Soutien en vue de la formulation de projets pilotes dans les régions frontalières du Maghreb et du Sahel (notamment Mauritanie/Sénégal et Algérie/Tunisie);
- Suivi concernant la formulation de programmes prioritaires au niveau sous-régional en Afrique;
- Activités de suivi résultant de la Conférence panafricaine;

- Organisation du deuxième Forum Asie/Afrique sur la Convention sur la lutte contre la désertification (Niamey, 2-5 septembre 1997); et
- Préparation de deux ateliers d'information thématique pour la formulation du Programme régional d'action pour l'Afrique (octobre-décembre 1997).

Asie :

- Réunion d'étude tripartite à Jérusalem (septembre 1997);
- Préparation de la réunion du Groupe d'experts pour la coopération interrégionale eurasiennne qui doit se tenir en 1998;
- Suivi du programme régional d'action asiatique;
- Etude sur l'impact global de la désertification sur les sociétés asiatiques.

Amérique latine et Caraïbes

- Préparation de la documentation pour la quatrième conférence régionale, qui se tiendra à Antigua-et-Barbuda au début de 1998.

33. Pour permettre au secrétariat de faciliter les activités prévues pour le second semestre de 1997, les ressources estimatives nécessaires se décomposeraient comme suit : environ 735 500 dollars comprenant 320 000 dollars sous forme de dons, 168 800 dollars au titre des services de consultants, 140 200 dollars au titre des frais de voyage des participants, 46 800 dollars au titre des frais de voyage des membres du secrétariat et 59 700 dollars pour les frais de traduction, d'impression des documents et d'interprétation, et quelque 95 600 dollars au titre des 13 % de dépenses d'appui au Programme.

C. Information

Dépenses comptabilisées, janvier 1996 - juin 1997 :	186 800
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au programme	<u>24 300</u>
Montant total des dépenses comptabilisées pour 1996-1997	<u>211 100</u> =====

34. Une des principales activités du secrétariat consiste à sensibiliser le public aux problèmes de la désertification et à promouvoir la Convention et son application. A ses dernières sessions, le CIND a souligné la nécessité de poursuivre et de renforcer les activités de sensibilisation.

35. L'Assemblée générale a proclamé le 17 juin "*Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse*" (résolution A/49/115). La célébration de cette journée permet de focaliser l'attention sur les activités que mène le secrétariat pour informer le public; cette sensibilisation est particulièrement importante pendant la période restant à courir jusqu'à la première Conférence des Parties.

36. Afin de maximiser et de renforcer les activités de mise en oeuvre, le secrétariat continue de rechercher les moyens de promouvoir la Convention et de la faire mieux connaître des dirigeants politiques et des décideurs nationaux, des ONG, des journalistes et des professionnels des médias, ainsi que des groupes d'intérêt spécialisés, tels que les milieux d'affaires, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. A cet égard, le secrétariat a entrepris les actions suivantes :

Publications et information : Le secrétariat a publié un dossier d'information sur la Convention ainsi qu'une version simplifiée du texte de cet instrument dans une brochure intitulée "Cap sur Terre". Ces deux outils continuent de faire l'objet d'une large diffusion dans plusieurs langues.

Le bulletin d'information sur la Convention, lancé en mai 1996, pour que le public intéressé et tous ceux qui sont associés au processus de mise en oeuvre de la Convention soient bien informés des différentes activités qui s'y rattachent, continue de paraître tous les trois mois en anglais et en français.

Pour susciter un intérêt accru et assurer une couverture médiatique plus large dans la presse écrite (périodiques, éditoriaux, magazines, grands journaux et revues des compagnies aériennes), des efforts ont été faits, en particulier à l'occasion du dépôt du cinquantième instrument de ratification, en direction de ces médias.

Par ailleurs, le secrétariat est directement relié à Internet et possède un site sur le World Wide Web. Pour l'instant, ce site est en anglais uniquement, mais il sera traduit en français et dans d'autres langues dans les mois à venir. On prévoit également d'autres améliorations dans la présentation et le contenu.

Parallèlement, le secrétariat a facilité la publication de documents relatifs à la question de la désertification, notamment une édition spéciale de "The International Journal - Problems of Desert Development" (Institut de recherche sur le désert du Turkménistan).

Le secrétariat s'est en outre assuré par contrat les services d'un consultant chargé de rédiger des articles attirant l'attention sur la première Conférence des Parties et de faire mieux connaître la Convention.

Une bande dessinée sur la désertification est en préparation (la maquette est en cours d'élaboration). Elle est destinée essentiellement à de jeunes lecteurs et utilise l'humour et un langage simple pour expliquer les problèmes de la désertification et les efforts qui sont faits pour les résoudre.

Manifestations : Dans le cadre de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, le secrétariat a projeté le film "Po di Sangui" tourné en Guinée-Bissau. Ce film, qui a un rapport avec la question de la désertification, a obtenu un grand succès au festival de Cannes de 1996. En outre, CNN a diffusé, avant le 17 juin 1996, un document spécial sur la désertification dans la série "UN in Action".

En 1997, le secrétariat a collaboré avec le Service des visites de l'ONUG en donnant des informations aux visiteurs et en distribuant des dépliants et des pin's sur la Convention.

Le secrétariat a participé pour la première fois au quinzième Festival cinématographie FESPACO à Ouagadougou (22 février - 1er mars 1997). A cette occasion, il a offert un "prix spécial" de 10 000 dollars qui a été décerné au film qui, de par sa grande qualité artistique cinématographique, décrivait le mieux les problèmes de désertification du continent africain et leurs solutions.

Promotion : Dans le cadre de sa campagne de promotion, le secrétariat a fait imprimer des tee-shirts spéciaux et des affiches sur la Convention et a fait fabriquer des pin's également sur la Convention. Ces articles ont été distribués à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification en 1996 et 1997 ainsi que de l'entrée en vigueur de la Convention le 26 décembre 1996 et lors des réunions relatives à la Convention.

Un film documentaire vidéo illustrant des cas de pauvreté provoqués par la désertification et les moyens d'atténuer ce phénomène et, inversement, des cas de désertification provoqués par la pauvreté a été réalisé en Inde en collaboration avec le programme "Azimuth" du PNUD. Ce film a été lancé à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification de 1997 et complète les documents vidéo réalisés précédemment dans le cadre d'une collaboration entre le secrétariat et le PNUD.

37. Les dépenses engagées pendant l'exercice biennal en cours jusqu'en juin 1997 au titre des activités d'information susmentionnées se décomposent comme suit : 17 300 dollars E.-U. pour les services de consultants, 13 800 dollars pour les frais de voyage du personnel, 4 100 dollars pour les frais de voyage des participants, 9 000 dollars pour les travaux de traduction et d'édition, 92 000 dollars pour les travaux d'imprimerie et de reliure, 25 300 dollars pour l'information et les coûts de production, 12 300 dollars pour la publicité et la promotion, et 13 000 dollars au titre de dons.

38. Au cours du second semestre de 1997, il est prévu :

a) De produire, en collaboration avec le Programme "Azimuth" du PNUD, un autre reportage vidéo qui, cette fois, sera tourné en Amérique latine et dans les Caraïbes;

b) De distribuer à des chaînes de télévision et des stations de radiodiffusion une cinquantaine de cassettes vidéo regroupant les cinq reportages vidéo produits par PNUD/Azimuth, ainsi que des cassettes audio sur la désertification;

c) De mettre au point un CD-Rom interactif contenant notamment l'historique de la Convention et des documents pertinents sur les questions de désertification;

d) De mettre à jour le guide simplifié de la Convention intitulé "Cap sur Terre";

e) D'organiser un séminaire pour la presse et un atelier de sensibilisation à l'intention des médias, ainsi qu'une exposition de bandes dessinées à la première session de la Conférence des Parties;

f) De publier une bande dessinée sur la désertification, d'abord en anglais, espagnol et français, ainsi qu'un catalogue des titres présentés à l'exposition;

g) D'établir un répertoire ("Who's Who") des participants à la Conférence des Parties, ainsi que des autres experts et des organisations qui jouent un rôle actif dans le domaine de la lutte contre la désertification. Ce répertoire sera disponible sur papier et sous forme électronique;

h) De passer un contrat avec Inter Press Service (IPS) pour rédiger 12 articles de fond avant la Conférence des Parties et assurer la couverture quotidienne des réunions;

i) De continuer à publier le bulletin de la Convention;

j) D'entreprendre des travaux préparatoires en vue de mettre en place une bibliothèque multimédia;

k) De produire des articles souvenirs de la première Conférence des Parties (par exemple, des blocs-notes, des stylos et des agendas).

39. Le montant estimatif des ressources nécessaires pour pouvoir faciliter les activités décrites dans le paragraphe précédent serait d'environ 280 800 dollars E.-U. répartis comme suit : 62 200 dollars pour l'assistance temporaire et les services de consultants, 49 000 dollars pour les frais de voyage des participants, 10 000 dollars pour les frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat, 14 600 dollars pour les travaux de traduction et d'édition, 97 000 dollars pour les travaux d'imprimerie et de reliure, 32 000 dollars pour l'information et les coûts de production, 10 000 dollars pour la publicité et la promotion, 6 000 dollars pour diverses dépenses de fonctionnement, et environ 36 500 dollars (13 %) au titre des dépenses d'appui au programme.

**D. Participation des organisations communautaires
à l'application de la Convention**

Dépenses comptabilisées, janvier 1996 - juin 1997 :	795 200
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au programme	<u>103 400</u>
Montant total des dépenses comptabilisées pour 1996-1997	<u>898 600</u>

40. Dans ce domaine, le secrétariat facilite et coordonne les activités liées à la participation des communautés touchées à la mise en oeuvre de la Convention et encourage les initiatives destinées à diffuser des informations sur cette mise en oeuvre. Cette entreprise est menée principalement en collaboration avec des organisations intergouvernementales (OIG) et non gouvernementales (ONG). Des dons sont versés pour aider à couvrir les dépenses entraînées par les activités liées à la Convention et renforcer les moyens dont les ONG disposent pour assurer l'application de celle-ci.

41. Les activités et projets entrepris qui ont bénéficié d'un financement du Fonds d'affectation spéciale sont notamment les suivants :

a) Des réunions sous-régionales d'ONG sur les meilleurs moyens d'accroître la participation des ONG et d'associer les communautés touchées à l'exécution de programmes d'action en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest ainsi qu'en Afrique australe et en Afrique centrale;

b) Une conférence régionale d'ONG en Asie sur l'application de la Convention et le renforcement de la coopération et de la participation des ONG asiatiques, des communautés pastorales, des pouvoirs publics et des institutions scientifiques et techniques, tenue à Islamabad (Pakistan) du 27 au 30 janvier 1996;

c) Un atelier international d'ONG sur le partenariat dans le cadre de l'application de la Convention dans le bassin méditerranéen, tenu en Tunisie du 28 au 30 mars 1996;

d) Des réunions régionales d'ONG destinées à mieux faire connaître la Convention au sein de la Communauté européenne et à examiner la possibilité d'établir des partenariats entre ONG européennes et ONG du Sud (région européenne - Belgique, 21 octobre 1996; région euro-méditerranéenne - France, 19-21 décembre 1996);

e) Une série de séminaires d'une durée de deux jours, réunissant des représentants de la Commission européenne et des membres du Parlement européen, des représentants du secrétariat des Etats africains, des Etats des Caraïbes et des Etats du Pacifique et des représentants permanents des Etats membres de l'Union européenne en poste à Bruxelles, pour réfléchir au rôle des pays européens dans l'application de la Convention et le définir plus précisément (Bruxelles (Belgique), 5-6 décembre 1996);

f) Des forums internationaux d'ONG destinés à promouvoir la coopération entre ONG, à faire le point sur les résultats obtenus et à discuter de l'application de la Convention (San Francisco, 10-12 novembre 1996 et Hyderabad, 9-12 décembre 1996);

- g) Des conférences sous-régionales d'ONG destinées à faire connaître la Convention aux communautés et à étudier les possibilités de coopération entre les ONG et les gouvernements dans la région (région de l'Afrique de l'Ouest - Mauritanie, 26-28 mars 1997 et région de l'Asie Centrale - Kirghizistan, 1er-4 mai 1997);
- h) Une réunion régionale des ONG d'Amérique latine et des Caraïbes sur l'application de la Convention (La Havane (Cuba), 7-8 mars 1997);
- i) La fourniture d'un appui institutionnel à diverses ONG au niveau national;
- j) Le lancement en Mongolie de projets-pilotes visant à faire prendre conscience durablement de l'importance de la désertification et de la nécessité impérieuse de lutter contre ce phénomène;
- k) La publication d'une édition spéciale d'"IMPACT", le bulletin du Climate Africa Network qui traitait en détail des liens entre les changements climatiques et la désertification;
- l) Trois activités lancées au Mali, au Burkina Faso et en Inde sur le renforcement du rôle des femmes dans l'application de la Convention et la traduction des parties pertinentes de cette dernière dans les langues locales;
- m) Un projet destiné à intégrer la notion de participation telle qu'elle est préconisée dans la Convention dans le programme de travail des organisations intergouvernementales africaines;
- n) Un projet visant à renforcer la ratification et l'application de la Convention par les ONG italiennes;
- o) L'élaboration de documents d'information sur la Convention à l'intention des pays du Nord;
- p) La fourniture d'un concours financier à l'Association pour la protection de la nature (APN-Sahel) pour l'aider à imprimer et diffuser une version simplifiée du dossier relatif à la Convention traduit dans les langues locales;
- q) La fourniture d'une assistance aux ONG pour promouvoir la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse grâce à l'organisation de manifestations médiatiques dans leur région.

42. En outre, la participation des ONG aux sessions du CIND a été facilitée par le versement de contributions au Fonds d'affectation spéciale.

43. Les dépenses engagées pendant l'exercice biennal en cours jusqu'en juin 1997 au titre des activités susmentionnées des organisations communautaires se décomposent comme suit : 23 500 dollars E.-U. pour les services de consultants, 290 000 dollars pour les frais de voyage de spécialistes d'ONG, 39 700 dollars pour les frais de voyage du personnel au titre des activités des ONG et des OIG et 442 000 dollars au titre de dons versés pour financer les activités ci-dessus.

44. Au second semestre de 1997, il est prévu :

a) De faciliter l'élaboration de documents sur le renforcement de l'influence des femmes dans l'application de la Convention;

b) De faciliter la participation des ONG à la reprise de la dixième session du CIND (Genève, 18-22 août 1997) et à la première Conférence des Parties (Rome, 29 septembre - 10 octobre 1997);

c) D'apporter un appui à la Réunion internationale des ONG sur la coopération Nord-Sud aux fins de l'application de la Convention;

d) De faciliter les réunions sous-régionales et régionales d'ONG en Afrique (Sénégal, 8-12 septembre 1997), en Amérique latine et aux Caraïbes ainsi qu'en Asie;

e) De participer à la réunion du Groupe international d'experts des questions relatives aux femmes (Norvège, 10-16 août 1997) et de faciliter l'organisation d'un forum des femmes en vue de renforcer le rôle de ces dernières dans l'application de la Convention et les réunions préparatoires régionales;

f) De faciliter la préparation et la tenue d'un forum des ONG pendant la première session de la Conférence des Parties;

g) De continuer à fournir un appui en vue de renforcer les moyens institutionnels dont disposent les ONG pour faciliter l'application de la Convention;

h) De continuer à faciliter l'exécution de projets-pilotes sur la lutte contre la désertification ainsi que les processus de consultation dans le cadre de la Convention.

45. Le montant estimatif des ressources qui seraient nécessaires pour pouvoir faciliter les activités décrites dans le paragraphe précédent s'élève à environ 596 500 dollars E.-U. répartis comme suit : 15 000 dollars pour les services de consultants, 240 000 dollars pour les frais de voyage de spécialistes appartenant à des ONG, 53 500 dollars pour les frais de voyage des fonctionnaires du secrétariat, 288 000 dollars au titre de dons et environ 77 500 dollars (13 %) au titre des dépenses d'appui au programme.

46. Compte tenu du coût des divers projets et activités envisagés pendant l'exercice biennal en cours et indiqués plus haut et vu la situation actuelle du Fonds d'affectation spéciale, le CIND souhaitera peut-être inviter les donateurs potentiels à verser des contributions au Fonds et à donner de nouvelles directives au Secrétaire exécutif sur la façon de l'utiliser à l'avenir.

IV. FONDS SPECIAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES : 1996-1997

Dépenses comptabilisées, janvier 1996 - juin 1997 :	1 444 000
Plus 13 % au titre des dépenses d'appui au Programme	<u>187 700</u>
Montant total des dépenses comptabilisées pour 1996-1997	<u>1 631 700</u>

47. L'état des contributions versées et des contributions annoncées mais non versées au Fonds spécial de contributions volontaires est présenté aux annexes IV et V, respectivement. Les dépenses engagées pendant l'exercice biennal en cours et comptabilisées sur ce fonds sont récapitulées dans le tableau 2 de l'annexe II.

48. Pendant les 18 premiers mois de l'exercice biennal en cours, 465 100 dollars E.-U. environ ont été engagés pour couvrir les frais de voyage de 90 participants à la huitième session du CIND (Genève, 5-16 février) venant de 66 pays admis à bénéficier de l'aide du Fonds, 449 900 dollars pour couvrir les frais de voyage de 100 participants à la neuvième session du CIND (New York, 3-13 septembre) représentant 67 pays pouvant prétendre à cette aide, 449 100 dollars pour financer les frais de voyage de 98 participants à la dixième session du CIND (6-17 janvier 1997) représentant 65 pays pouvant prétendre à cette aide et 79 900 dollars pour faciliter la participation de représentants des pays les moins avancés à des réunions ayant un rapport avec le CIND (par exemple la réunion sur les repères et les indicateurs qui s'est tenue à Genève, la Conférence ministérielle asiatique organisée à Pékin du 13 au 15 mai 1997 et la Conférence panafricaine qui a eu lieu à Ouagadougou du 18 au 21 mars 1997).

49. Pour les six derniers mois de 1997, il faudrait, selon les estimations, environ 353 000 dollars E.-U. pour couvrir les frais de voyage de 110 participants à la reprise de la dixième session du CIND (Genève, 18-22 août 1997) et 539 000 dollars environ pour couvrir les frais de voyage de 110 participants à la première Conférence des Parties (Rome, 29 septembre - 10 octobre 1997).

50. Une fois déduites les dépenses pour 1996-1997, dont le montant estimatif total s'élève à 2 639 700 dollars E.-U. (y compris les 13 % au titre des dépenses d'appui au programme), et les provisions pour la réserve opérationnelle pour 1997 (estimées à 204 700 dollars E.-U.), il restera pour 1998 un solde disponible d'environ 516 500 dollars à supposer que toutes les contributions annoncées mais non réglées soient versées en 1997. Ces ressources continueront d'être utilisées en priorité en faveur des pays les moins avancés touchés par la sécheresse et la désertification. Comme il a coutume de le faire, le secrétariat distribuera pendant la Conférence des Parties, dans un additif 1 au présent document, la liste des pays dont la participation a été financée au moyen du Fonds ainsi que l'état actualisé des contributions versées et des contributions annoncées mais non versées au Fonds d'affectation spéciale et au Fonds spécial de contributions volontaires.

V. EFFECTIFS DU SECRETARIAT : SITUATION EN 1997

51. On trouvera à l'annexe VI le tableau des effectifs du secrétariat au 30 juin 1997. Il y est tenu compte des fonctionnaires dont le recrutement est en cours mais pas des consultants ou du personnel temporaire recrutés pour aider le secrétariat pendant les sessions du Comité.

52. Le tableau montre la répartition des effectifs du secrétariat suivant les principaux domaines d'activité et indique aussi pour chaque poste la catégorie et la classe ainsi que la source de financement. Les effectifs étant réduits au minimum, il faut savoir que les fonctionnaires sont souvent appelés, selon le volume de travail du secrétariat, à remplir d'autres tâches que celles qui leur incombent.

53. En ce qui concerne les effectifs actuels du secrétariat tels qu'ils sont présentés à l'annexe VI, il est utile de savoir que :

a) Le Canada, la Suède et la Suisse continuent à financer les services d'un administrateur;

b) L'OMM continue à détacher un administrateur auprès du secrétariat et à contribuer au financement d'un poste d'agent des services généraux;

c) L'Italie a détaché un administrateur auxiliaire auprès du secrétariat;

d) La Chine a financé en partie les services d'un administrateur;

e) Neuf postes sont actuellement financés au moyen de contributions au Fonds d'affectation spéciale non réservées à un usage particulier;

f) Les postes de trois fonctionnaires sont imputés sur le Compte d'appui de l'Organisation des Nations Unies (pour l'un de ces fonctionnaires, ce mode de financement a commencé en avril 1997, date à laquelle le poste qu'il occupait et qui était inscrit au budget ordinaire a dû être gelé en raison de la crise financière);

g) Des procédures sont en cours pour recruter :

i) un fonctionnaire (P-4) afin de pourvoir un poste vacant inscrit au budget ordinaire (ce poste peut à nouveau être utilisé après avoir été gelé en raison de la crise financière);

ii) un fonctionnaire (P-4) dont le poste sera financé au moyen de contributions au Fonds d'affectation spéciale non réservées à un usage particulier;

iii) un fonctionnaire (P-3) dont le poste sera financé par le Japon;

iv) deux administrateurs auxiliaires dont les postes seront financés l'un par l'Allemagne et l'autre par l'Espagne.

54. L'appui administratif au secrétariat continue d'être assuré par une unité administrative du Département de la coordination des politiques et du développement durable implantée à Genève, qui compte un administrateur et trois agents des services généraux.

55. Enfin, il y a lieu de noter qu'en raison des aléas du financement, les fonctionnaires recrutés pour pourvoir les postes financés au moyen du Fonds d'affectation spéciale continuent de se voir offrir des contrats de courte durée et que la qualité et la quantité des services que le secrétariat peut fournir à la Conférence des Parties dépendent de l'importance des contributions versées à ce fonds pour appuyer les activités du secrétariat et des délais dans lesquels ces versements sont effectués.

VI. PROJECTIONS POUR 1998

56. Au moment où le présent document a été imprimé, le montant estimatif des ressources destinées au secrétariat dont l'Assemblée générale devrait autoriser l'inscription au budget ordinaire pour 1998 n'était pas encore connu. Néanmoins, on peut raisonnablement penser que le montant qui sera alloué pour couvrir les dépenses de personnel, les frais de voyage, les dépenses entraînées par les services de consultants, les frais de communication et les autres dépenses de fonctionnement ordinaires représentera l'équivalent de la moitié des crédits ouverts pour l'exercice biennal en cours (1996-1997).

57. Les activités que le secrétariat pourrait appuyer en 1998 à l'aide des contributions au Fonds d'affectation spéciale et au Fonds spécial de contributions volontaires sont indiquées à l'annexe VII. Bien évidemment, les activités qui seront finalement menées à bien seront fonction du montant précis des contributions versées et des souhaits des contributeurs (pays et organisations).

ANNEXE I

BUDGET ORDINAIRE

MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES ET DES DEPENSES ENGAGEES
 PAR OBJET DE DEPENSE
 (en dollars E.-U.) 1/

EXERCICE BIENNAL 1996-1997

OBJET DE DEPENSE	MONTANT TOTAL DES CREDITS ALLOUES	MONTANT TOTAL DES DEPENSES	SOLDE DES CREDITS ALLOUES
	1996-1997	1996-1997 <u>1/</u>	1996-1997
010 Postes permanents	1 535 900,00	1 084 146,03	451 753,97
030 Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) <u>2/</u>	-	49 689,89	(49 689,89)
040 Consultants	505 800,00	502 252,33	3 547,67
050 Heures supplémentaires et sursalaire de nuit	10 200,00	360,55	9 839,45
100 Dépenses communes de personnel	489 500,00	379 405,50	110 094,50
113 Dépenses de représentation	1 200,00	900,00	300,00
242 Voyages autorisés des fonctionnaires	282 900,00	280 011,97	2 688,03
434 Location et entretien de matériel informatique	10 400,00	8 731,86	1 668,14
440 Communications	77 800,00	75 562,26	2 237,74
451 Réceptions officielles	6 600,00	182,22	6 417,78
490 Services divers	18 400,00	3 097,75	15 302,25
500 Fournitures et accessoires	16 600,00	4 890,20	11 709,80
610 Mobilier et matériel de bureau	9 300,00	9 205,92	94,08
TOTAL	2 964 600,00	2 398 436,48	566 163,52

1/ Comme indiqué dans le rapport sur les crédits alloués au 30 juin 1997.

2/ Y compris des traitements imputables à l'exercice biennal précédent.

ANNEXE II

MONTANT TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES PAR OBJET DE DEPENSE
 (en dollars E.-U)*

EXERCICE BIENNAL 1996-1997
 (au 30 juin 1997)

Tableau 1. FONDS D'AFFECTION SPECIALE POUR LE PROCESSUS DE NEGOCIATION		
Code de l'objet de dépense	Description	Montant
030	Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions)	922 104,71
040	Honoraires et frais de voyages des consultants	474 063,51
060	Groupes spéciaux d'experts	1 917,84
080	Concours extérieurs divers	71 601,00
210	Frais de voyages des participants et des représentants	662 189,48
242	Autres voyages du personnel envoyé en mission	565 364,00
330	Services contractuels de traduction et d'interprétation	54 763,91
350	Travaux contractuels d'imprimerie et de reliure	91 150,60
360	Coûts de production du matériel d'information	25 305,00
391	Publicité et promotion	15 546,69
400	Frais généraux de fonctionnement	81 061,54
500	Fournitures et accessoires	10 526,63
830	Dons et contributions	<u>1 211 005,63</u>
	<u>Sous-total pour les dépenses</u>	<u>4 186 600,44</u>
	Dépenses d'appui au programme (13 %)	544 258,05
	<u>Total des dépenses</u>	<u>4 730 858,49</u>

Tableau 2. FONDS SPECIAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		
Code de l'objet de dépense	Description	Montant
210	Frais de voyages des participants et des représentants	1 443 995,70
	Dépenses d'appui au programme (13 %)	<u>187 719,44</u>
	<u>Total des dépenses</u>	<u>1 631 715,14</u>

*/ D'après le rapport de l'ONU sur les crédits alloués au 30 juin 1997.

ANNEXE III

CONTRIBUTIONS VERSEES AU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE
POUR LE PROCESSUS DE NEGOCIATION AU 30 JUIN 1997
(en dollars E.-U.)

Pays/organisme donateur	1993	1994	1995	1996	1997	Total
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	1 250	-	1 250
Autriche	-	-	-	15 000	-	15 000
Australie	34 915	86 160	-	50 000	-	171 075
Belgique	-	-	-	63 619	-	63 619
Canada	134 982	134 380	147 620	152 206	179 315	748 503
République populaire de Chine	-	-	-	50 000	50 000	100 000
Chypre	1 000	-	-	-	-	1 000
Danemark	-	200 000	244 410	453 000	99 982	997 392
Finlande	-	89 522	-	-	-	89 522
France	105 542	15 842	-	-	-	121 384
Allemagne	-	-	-	192 221	-	192 221
Grèce	-	5 000	-	-	-	5 000
Israël	-	-	3 158	-	-	3 158
Italie	-	-	-	46 919	161 812	208 731
Japon	-	123 300	505 330	587 185	-	1 215 815
Kenya	-	5 000	-	-	-	5 000
Pays-Bas	555 139	-	-	935 211	126 279	1 616 629
Norvège	187 971	62 978	255 200	254 562	-	760 711
Espagne	-	-	-	235 393	382 671	618 064
Suède	-	128 287	134 000	-	139 982	402 269
Suisse	125 310	468 884	535 380	390 132	125 000	1 644 706
Tunisie	-	2 000	-	-	-	2 000
Etats-Unis d'Amérique	200 000	150 000	-	15 000	-	365 000
Fonds international de développement agricole (FIDA)	-	-	200 000	200 000	-	400 000
Banque islamique de développement	-	-	-	3 000	-	3 000
Commission européenne	-	-	64 875	-	-	64 875
Organisation météorologique mondiale (OMM)	-	-	32 468	89 655	-	122 123
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	300 000	50 000	80 000	-	-	430 000
TOTAL	1 644 859	1 521 353	2 202 441	3 734 353	1 265 041	10 368 047

ANNEXE IV

CONTRIBUTIONS VERSEES AU FONDS SPECIAL DE CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES AU 30 JUIN 1997
(en dollars E.-U.)

Pays/organisme donateur	1993	1994	1995	1996	1997	Total
Antigua-et-Barbuda	-	-	-	1 250	-	1 250
Australie	-	65 735	-	100 000	-	165 735
Autriche	-	10 000	-	25 000	-	35 000
Bénin	-	1 000	-	-	-	1 000
Canada	77 662	-	86 095	-	70 343	234 100
Danemark	199 985	-	-	200 000	100 000	499 985
France	103 999	64 540	-	-	-	168 539
Allemagne	185 827	-	41 634	-	-	227 461
Grèce	-	5 000	-	-	-	5 000
Irlande	-	71 500	16 391	15 962	15 634	119 487
Italie	90 744	-	-	46 919	-	137 663
Japon	-	300 000	200 000	300 000	-	800 000
Corée	-	50 000	-	-	-	50 000
Malaisie	-	-	10 000	-	-	10 000
Pays-Bas	-	-	-	100 000	-	100 000
Norvège	199 985	226 359	200 000	254 562	-	880 906
Panama	-	-	500	-	-	500
Portugal	-	15 000	-	-	-	15 000
Espagne	42 024	19 985	26 479	-	-	88 488
Suède	262 280	-	150 128	-	-	412 408
Suisse	66 013	-	70 000	-	-	136 013
Royaume-Uni	111 727	-	-	-	-	111 727
Etats-Unis d'Amérique	50 000	-	-	-	-	50 000
Commission européenne	-	-	64 875	-	57 250	122 125
TOTAL	1 390 246	829 119	866 102	1 043 693	243 227	4 372 387

ANNEXE V

CONTRIBUTIONS ANNONCEES MAIS NON VERSEES AU 30 JUIN 1997

Pays/Organisme donateur	Fonds d'affectation spéciale pour le processus de négociation	Fonds spécial de contributions volontaires
Canada	285 500 dollars canadiens	5 000 dollars canadiens
Danemark	360 000 dollars E.-U.	150 000 dollars E.-U.
Danemark (pour 1998)	125 000 dollars E.-U.	
France	40 000 FF	-
Allemagne	-	300 000 DM
Italie	500 millions de liras	-
Japon	676 100 dollars E.-U.	200 000 dollars E.-U.
Norvège	385 000 NKr	1 400 000 NKr
Suisse	210 058 dollars E.-U. + 50 000 FS	
Etats-Unis d'Amérique	80 000 dollars E.-U.	
Commission européenne	50 000 Ecus	

ANNEXE VI

EFFECTIFS DU SECRETARIAT DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES
SUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION AU 30 JUIN 1997

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds d'affectation spéciale	Administrateur auxiliaire	Détachement	Compte d'appui	
Direction exécutive et administration							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Secrétaire exécutif	D-2	1	-	-	-	-	1
Secrétaire exécutif adjoint	D-1	1	-	-	-	-	1
Total partiel A :		2	-	-	-	-	2
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	1	-	-	-	-	1
Commis/planton	G	1*	-	-	-	1*	1
Assistant d'enregistrement/Commis au classement	G	-	-	-	-	1	1
Total partiel B :		2	-	-	-	1	3
Total pour l'unité administrative (A + B) :		4	-	-	-	1	5
Groupe de l'appui fonctionnel au CIND et des conseils juridiques							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Conseiller juridique et coordonnateur	P-5	-	(Canada) 1	-	-	-	1
Conseiller scientifique principal	P-5	-	-	-	(OMM) 1	-	1
Juriste	P-3	-	(Suède) 1	-	-	-	1
Attaché de liaison adjoint (Rome)	L-2	-	-	(Italie) 1	-	-	1
Total partiel A :		-	2	1	1	-	4
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	1	-	-	-	1
Total A + B :		-	3	1	1	-	5

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds d'affectation spéciale	Administrateur auxiliaire	Détachement	Compte d'appui	
Groupe de la facilitation							
<u>Afrique</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P-5	-	(Suisse) 1	-	-	-	1
Administrateur de programme	P-4	1	1**	-	-	-	2
Administrateur de programme adjoint	P-2	-	1	-	-	-	1
Total partiel A :		1	3	-	-	-	4
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	(OMM) 1	-	-	-	1
<u>Asie</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P-5	1	-	-	-	-	1
Administrateur de programme	P-3	-	(Japon)** 1	-	-	-	1
Administrateur de programme	P-3	-	(Chine)*** 1	-	-	-	1
Total partiel A :		1	2	-	-	-	3
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	-	-	-	1	1
<u>Amérique latine et Caraïbes</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P-5	-	1	-	-	-	1
Expert associé	L-2	-	-	(Espagne)** 1	-	-	1
Total partiel A :		-	1	1	-	-	2
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Secrétaire	G	-	1	-	-	-	1

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds d'affectation spéciale	Administrateur auxiliaire	Détachement	Compte d'appui	
<u>Méditerranée septentrionale et Europe</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> : Expert associé	L-2	-	-	(Allemagne)** 1	-	-	1
TOTAL A + B :		2	8	2	-	1	13
<u>Relations extérieures et information</u>							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Coordonnateur	P-3	1	-	-	-	-	1
Expert associé	L-2	-	-	-	-	-	-
Total partiel A :		1	-	-	-	-	1
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Assistant de liaison avec les ONG	G	1	-	-	-	-	1
Assistant d'information/assistant de liaison avec les médias	G	1	-	-	-	-	1
Commis-dactylographe au Groupe des références	G	-	1	-	-	-	1
Total partiel B :		2	1	-	-	-	3
Total A + B :		3	1	-	-	-	4

Bureau/titre fonctionnel	Catégorie/ classe	Source de financement					Effectif total
		Budget ordinaire	Financement extrabudgétaire				
			Fonds d'affectation spéciale	Administrateur auxiliaire	Détachement	Compte d'appui	
Groupe de l'appui administratif et de l'appui aux systèmes							
A. <u>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</u> :							
Chef de l'administration	P-4	1	-	-	-	-	1
Administrateur chargé de l'appui aux systèmes d'information	P-3	-	1	-	-	-	1
Total partiel A :		1	1	-	-	-	2
B. <u>Agents des services généraux</u> :							
Assistant administratif	G	2	-	-	-	-	2
Commis d'administration	G	-	-	-	-	1	1
Commis aux systèmes informatiques	G	-	1	-	-	-	1
Total partiel B :		2	1	-	-	1	4
Total A + B		3	2	-	-	1	6
Total général A	P et au-dessus	6	9	3	1	-	19
Total général B	G	6	5	-	-	3	14
TOTAL GENERAL		12	14	3	1	3	33

* Postes inscrits au budget ordinaire gelés pendant neuf mois en raison de la crise financière et imputés sur le compte d'appui pendant la période de gel.

** Le titulaire est attendu entre juillet et décembre 1997.

*** Postes financés en partie par la Chine et en partie par des contributions non affectées à un usage particulier.

ANNEXE VII

A. FONDS D'AFFECTION SPECIALE : PREVISION DE DEPENSES POUR 1998

Liste des activités que le secrétariat pourrait appuyer

(Montants estimatifs, dont 13 % au titre des dépenses d'appui au programme)

I. ORGANISATION DE SEMINAIRES DE SENSIBILISATION ET D'AUTRES ACTIVITES PREPARATOIRES AU NIVEAU NATIONAL

A. Afrique

1. Fourniture d'une assistance, par le biais de services de consultants, pour l'élaboration de programmes d'action nationaux (51 900 dollars);
2. Fourniture d'un appui fonctionnel à 10 forums nationaux lors desquels les programmes d'action nationaux seront examinés (62 200 dollars);
3. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à 10 ateliers ou séminaires destinés à permettre le lancement des processus de consultation relatifs à la Convention (175 200 dollars);
4. Fourniture d'un appui institutionnel afin de renforcer les moyens des organes de coordination nationaux jouant un rôle dans l'application de la Convention (316 400 dollars).

B. Asie

1. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à une dizaine de séminaires nationaux de sensibilisation (167 200 dollars);
2. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à des projets expérimentaux/fourniture d'un appui institutionnel pour renforcer les capacités des organes de coordination nationaux jouant un rôle dans l'application de la Convention (524 300 dollars);
3. Traduction des documents relatifs à la Convention en farsi, en ourdu et en hindi (17 000 dollars).

C. Amérique latine et Caraïbes

1. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à cinq ateliers nationaux de sensibilisation (93 200 dollars);
2. Fourniture d'une assistance aux pays de la région pour l'élaboration de leurs programmes d'action nationaux. Des consultants seront engagés pour élaborer quelque huit documents (45 200 dollars);

3. Fourniture d'un appui institutionnel visant à renforcer les moyens de cinq organes de coordination nationaux participant à l'élaboration des programmes d'action nationaux et à faciliter l'application de la Convention (113 000 dollars);
4. Fourniture d'une assistance pour lancer des campagnes dans différents pays de la région afin qu'ils ratifient et appliquent la Convention (45 400 dollars).

II. PROCESSUS DE CONSULTATION A L'ECHELON SOUS-REGIONAL

A. Afrique

1. Définition, grâce aux services de consultants, des domaines prioritaires des programmes d'action sous-régionaux (90 400 dollars);
2. Fourniture d'une assistance technique et financière en vue de développer les projets pilotes en cours dans les zones frontalières du Maghreb et du Sahel (134 500 dollars);
3. Fourniture d'un appui afin de permettre à une douzaine de participants de se rendre aux réunions du Comité consultatif scientifique et technique multidisciplinaire des organisations sous-régionales (113 000 dollars);
4. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier aux réunions relatives à l'exécution des plans d'action régionaux (361 600 dollars);
5. Fourniture d'un appui pour la mise en place de systèmes d'information sur la désertification dans les organisations sous-régionales (90 400 dollars).

B. Asie

1. Fourniture d'une assistance, grâce aux services d'un consultant, pour l'élaboration de projets comme suite à la consultation sous-régionale pour l'Asie occidentale (11 300 dollars);
2. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier au Groupe d'experts sous-régional pour les pays de la Communauté d'Etats indépendants (CEI) (22 600 dollars).

C. Amérique latine et Caraïbes

1. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à des ateliers sur l'action sous-régionale dans la réunion du Chaco (Bolivie, Paraguay, Brésil et Argentine) dans les Caraïbes et en Amérique centrale (242 400 dollars).

III. PROCESSUS DE CONSULTATION A L'ECHELON REGIONAL ET INTERREGIONAL

A. Afrique

1. Fourniture d'un appui, grâce aux services d'un consultant, pour l'élaboration du programme d'action régional pour l'Afrique (27 100 dollars);
2. Fourniture d'un appui fonctionnel à quatre réunions destinées à examiner le programme d'action régional pour l'Afrique (25 000 dollars);
3. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à un forum sur le programme d'action régional (247 400 dollars);
4. Fourniture d'un appui institutionnel à l'Unité de coordination régionale africaine chargée de coordonner les activités relatives à la Convention (169 500 dollars);
5. Fourniture d'un appui fonctionnel au Forum Afrique/Amérique latine sur la Convention (21 400 dollars);
6. Fourniture d'un appui fonctionnel au Forum Afrique/Asie sur la Convention (21 400 dollars).

B. Asie

1. Facilitation de l'organisation d'un groupe d'experts et de l'élaboration d'un plan d'action interrégional pour la région de la CEI (79 100 dollars);
2. Rédaction de documents de fond pour les différents domaines d'activité du programme d'action régional pour l'Asie (33 900 dollars);
3. Réalisation par des consultants d'une étude sur les répercussions globales de la désertification sur les sociétés asiatiques (42 400 dollars);
4. Fourniture d'un appui fonctionnel à la Réunion du Groupe d'experts régional sur le programme d'action régional pour l'Asie (299 500 dollars);
5. Fourniture d'un appui fonctionnel à une réunion des centres de liaison nationaux d'Asie (83 600 dollars);
6. Impression de l'étude sur les répercussions de la désertification en Asie et des documents thématiques élaborés dans le cadre du processus d'élaboration du programme d'action régional (33 900 dollars).

C. Amérique latine et Caraïbes

1. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à la quatrième Réunion régionale annuelle sur la Convention (175 200 dollars);
2. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier au Colloque régional de cinq jours sur la sécheresse (139 100 dollars);
3. Fourniture d'un appui fonctionnel pour la création au Mexique d'une unité de coordination régionale chargée de coordonner les activités relatives à la Convention (152 600 dollars);
4. Fourniture d'un appui fonctionnel et financier à la Réunion interinstitutions destinée à coordonner les actions relatives à la Convention (réunion de trois jours prévue au Mexique) (83 100 dollars).

D. Méditerranée septentrionale

1. Participation à des réunions relatives à la Méditerranée septentrionale et aux travaux d'autres équipes spéciales, de réunions interinstitutions et de groupes d'experts (45 200 dollars).

IV. INFORMATION

A. Publications et activités relatives à l'information

1. Poursuite de la publication du bulletin d'information trimestriel sur la Convention (20 400 dollars);
2. Publication de rapports et de documents-cadres sur les activités relatives à la Convention dans diverses régions (7 900 dollars);
3. Production du dossier relatif à la Convention constitué par une pochette contenant une brochure avec le texte de la Convention, dix fiches techniques et un dépliant explicatif (113 000 dollars);
4. Mise à jour du guide simplifié de la Convention intitulé "Cap sur terre" (118 700 dollars);
5. Publication d'un communiqué de presse pendant les sessions de la Conférence des Parties et à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification (13 600 dollars);
6. Renforcement des moyens de diffusion de l'information du secrétariat, en particulier amélioration du site de ce dernier sur le World Wide Web et élaboration d'un CD-Rom interactif et de publications (74 600 dollars);

7. Création d'un groupe des références spécialisé qui conserverait les documents officiels sur la Convention ainsi que les rapports et publications pertinentes (118 700 dollars);
 8. Réalisation d'un reportage vidéo (15 à 28 minutes) sur un sujet lié à la désertification (56 500 dollars).
- B. Promotion et publicité
1. Impression d'affiches et de prospectus sur des thèmes tels que la désertification et la pauvreté, la désertification et la jeunesse ou la désertification et les femmes (18 100 dollars);
 2. Production de casquettes, stylos et crayons destinés à être utilisés lors de diverses réunions, en particulier à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification (17 000 dollars);
 3. Production et diffusion d'une chanson sur la désertification sur disque compact (22 600 dollars).
- C. Manifestions spéciales
1. Parrainage d'une table ronde à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification ainsi que d'un concours de dessin et de rédaction réservé aux jeunes ou d'une activité analogue (175 200 dollars);
 2. Organisation d'une exposition de photos sur un thème relatif à la désertification (22 600 dollars).
- V. PARTICIPATION D'ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES A L'APPLICATION DE LA CONVENTION
- A. Activités des ONG au niveau national
1. Réponse à des demandes d'assistance formulées par des ONG afin d'accroître les moyens institutionnels dont elles disposent au niveau national pour contribuer aux programmes nationaux et de les aider notamment à coordonner leurs propres apports (282 500 dollars);
 2. Fournir un appui à des ONG pour des actions de sensibilisation à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification (22 600 dollars).
- B. Activités des ONG au niveau sous-régional
1. Facilitation de l'échange de données d'expérience et d'information entre ONG grâce à la fourniture d'un appui et à la participation à quelque cinq forums sous-régionaux regroupant des ONG et des gouvernements (137 100 dollars).

C. Activités des ONG aux niveaux régional, interrégional et mondial

Facilitation des activités suivantes :

1. Echange de données d'expérience et d'informations entre ONG au niveau régional dans le cadre de quatre forums réunissant des ONG et des gouvernements (220 400 dollars);
2. Participation d'ONG à des réunions mondiales comme la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires, notamment aux travaux préparatoires pertinents (180 800 dollars);
3. Organisation de deux ateliers destinés à promouvoir des partenariats Nord/Sud et Sud/Sud entre des ONG (144 100 dollars);
4. Organisation de cinq ateliers pour des ONG et publication de documents sur des questions relatives à la Convention : CST-développement local; technologies locales et Mécanisme mondial
- fonds nationaux pour la lutte contre la désertification (77 700 dollars);
5. Etablissement d'études et de rapports par des ONG sur l'approche participative, les mécanismes consultatifs, le renforcement du rôle des femmes, les actions de sensibilisation au niveau communautaire, la science et la technologie au niveau local (56 500 dollars).

VI. APPUI FONCTIONNEL A LA CONFERENCE DES PARTIES ET A SES ORGANES SUBSIDIAIRES

Suivant les directives de la Conférence des Parties, facilitation des travaux de groupes spéciaux ou d'autres réunions sur la constitution d'un réseau d'institutions, sur les repères et les indicateurs et sur les priorités en matière de recherche, notamment des réunions pour lesquelles il faut prévoir la rédaction d'un document de base par un consultant et la prise en charge des frais de voyage des participants (271 200 dollars).

VII. FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT LIES AUX ACTIVITES SUSMENTIONNEES

A. Dépenses de personnel comprenant :

1. Les traitements et dépenses connexes : 12 mois pour 14 fonctionnaires (trois P-5, un P-4, quatre P-3, un P-2 et cinq agents des services généraux) et six mois pour des agents des services généraux recrutés à titre temporaire pour les périodes de pointe (1 444 100 dollars);

2. Le recrutement du personnel nécessaire pour les réunions pendant les sessions de la Conférence des Parties, y compris le paiement d'heures supplémentaires au personnel des services de conférence et du secrétariat (52 000 dollars).
- B. Services de consultants et concours extérieurs divers pour des études et des activités non visées ci-dessus que le secrétariat pourrait être appelé à entreprendre (95 000 dollars).
- C. Autres voyages autorisés du personnel non visés ailleurs dans le présent document, y compris les déplacements liés à la mise en place du secrétariat permanent et à son lieu d'implantation (169 500 dollars).
- D. Frais généraux de fonctionnement au titre des fournitures ainsi que de la location et de l'entretien du mobilier et du matériel, y compris le matériel informatique et le matériel de bureautique (72 000 dollars).
- E. Frais de communication (affranchissement, appels téléphoniques à longue distance, télécopie, câble et abonnement Internet) (98 300 dollars).
- F. Dépenses de représentation pour des réceptions officielles lors des réunions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires et de consultations avec les gouvernements (11 300 dollars).
- G. Remplacement - et acquisition pour les nouveaux fonctionnaires - de mobilier et de matériel, notamment de matériel informatique, de matériel de bureautique et de logiciels (91 500 dollars).

**B. FONDS SPÉCIAL DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES :
PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR 1998**

Compte tenu de l'expérience actuelle, il est prévu que les frais de voyage de quelque 110 participants à la Deuxième conférence des Parties seront imputés sur le Fonds spécial de contributions volontaires. Ils devraient s'élever, selon les estimations, à 621 500 dollars E.-U., y compris 13 % au titre des dépenses d'appui au programme.
